



ACCOMPAGNEMENT PUBLIC JEUNE

LE FOREM

Description du projet

L'accompagnement du public jeune a pour objectif de leur éviter le chômage à la sortie de l'école. Ainsi, le Service aux particuliers du Forem a décidé de renforcer son accompagnement des jeunes à travers la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse. Concrètement, l'accompagnement se traduit par une prise en charge rapide après l'inscription et par des suivis intensifs en entretien avec un conseiller référent le tout dans une dynamique de travail axée sur un résultat (avec comme point de mire : un emploi).

Pour qui ?

Public cible : tous les jeunes demandeurs d'emploi âgés entre 18 et 25 ans inscrits pour la 1^{ère} fois après études avec comme cœur de cible les diplômés au maximum du CESS.

Conditions administratives d'admission : être inscrit comme demandeur d'emploi et être en stage d'insertion

Prérequis : aucun

Sélection

Procédure d'entrée : (ré)inscription comme demandeur d'emploi

Compétences visées

Compétences visées : les amener à l'emploi, en stage ou en formation dans les 4 mois

Niveau : non approprié

Titre délivré : non approprié

Par qui ?

Organisme : Le Forem

Type d'organisme : Service Public

Partenaire(s) : Les Opérateurs de Formation

Où et quand ?

Type d'organisation : toute l'année

Année de programmation : non approprié

Lieu et dates des sessions : non approprié

Fréquence : suivi en entretien mensuel par le conseiller référent

Durée : entretien d'une heure

Horaire : déterminé par le conseiller référent (convocations)

- Le Forem de Huy : du lundi au vendredi 08h30 à 11h45, les lundis, mercredis et jeudis 13h30 à 15h30
- Maisons de l'Emploi d'Hannut, de Wanze et de Waremme : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le lundi après-midi de 13h à 16h

Programme

Programme : adapté à la situation personnelle de chacun

Outils pédagogiques : non approprié

Organisation

Mode d'organisation : entretien individuel

Nombre de places par session : individuel

Comment s'inscrire ?

S'adresser à :

- Le Forem de Huy : Chaussée de liège n°49-51, 4500 Huy – Tél : - 085/27.08.27
- Maison de l'Emploi d'Hannut : Place des Déportés n°16, 4280 Hannut – Tél : 019/65.91.80 – Email : maisondelemploi.hannut@forem.be
- Maison de l'Emploi de Wanze : Chaussée de Wavre n° 16, 4520 Wanze – Tél : 085/27.48.40 – Email : maisondelemploi.wanze@forem.be

- Maison de l'Emploi de Waremme : Avenue Henri Monjoie n°48, 4300 Waremme – Tél : 019/33.83.10 - Email : maisondelemploi.waremme@forem.be

Conditions financières

Droits d'inscription : aucun

Avantage(s) financier(s) : aucun

Statut : demandeur d'emploi

Annexes

Complément d'information : prise en charge différenciée en fonction du niveau de diplôme. Les diplômés au maximum du CESS sont pris en charge rapidement et de manière intensive par un conseiller référent. Les diplômés du supérieur, eux, bénéficieront d'un accompagnement à distance durant les 4 premiers mois de leur stage d'insertion.

Mode d'accompagnement : individuel

Accessibilité

